Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260305-D0205032026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PABU

SEANCE DU 5 MARS 2026

Le Conseil Municipal de PABU dûment convoqué par le Maire, s'est réuni le 5 mars 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Pierre SALLIOU, Maire.

Date de convocation : 02/03/2026- Date d'affichage : 02/03/2026

ETAIENT PRESENTS : SALLIOU Pierre – BECHET Christine – COCGUEN Marie-Josée HENRY Bernard – KARROUMI Jamila - KERBIRIOU David - - LE FEVRE Sandrine - LE FOLL Marcel - LE MOIGNE Nadine - LOUIS Guillaume –LOW Margareth - -RAULT Jean François - RONGIER Claude – SIMON Anthony - THOMAS Denise.

En exercice : 23 / Présents :15 / Votants : 16

ABSENTS :

GAC Philippe (procuration à J.KARROUMI)
F. PONTIS
M. LE COENT
J. LE BAIL
P. GALARDON
E. BOYER Eric
M. PRIGENT
F. BROUDIC

SECRETAIRE DE SEANCE : Denise THOMAS

OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE PABU - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRIMITIF 2026

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte financier unique 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 820 071.51 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260305-D0205032026-DE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 572 591.29
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -		+ 1 247 480.22
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		+ 1 820 071.51
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		
D 001 (besoin de financement)		550 215.62
R 001 (excédent de financement)		
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		
Besoin de financement		258 700.00
Excédent de financement (1)		
Besoin de financement F 854 039.05	**=D+E**	
AFFECTATION = C		1 820 071.51
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement		854 039.05
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		966 032.46

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme
Le Maire
Pierre SALLIOU

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

MAIRIE DE PABU
CÔTES D'ARMOR